



N°53

CARNAC

MAGAZINE HIVER 2016

P13

**FESTIVITÉS
DE FIN D'ANNÉE:
LE PROGRAMME**



P6

TOURISME

Relever le défi
de la mutualisation

P8

SITE INTERNET

En ligne!

P12

INTERGÉNÉRATIONNEL

Enfants et seniors
se retrouvent

www.carnac.fr



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac avance.....	p.4-5
Carnac attire.....	p.6-7
Carnac citoyen.....	p.8-9
Carnac culture.....	p.10-11
Carnac demain.....	p.12
Carnac festif.....	p.13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16

À VOS AGENDAS !

Cérémonie des vœux

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent
à participer à la cérémonie des vœux
le samedi 21 janvier 2017, à 11h,
en salle du Méneac. Ouverte à tous.





ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Le mois de décembre 2016 restera sans doute gravé d'une pierre blanche (de granit évidemment!) dans l'histoire de la commune de Carnac et plus largement de notre territoire. Il y a quelques jours à peine, le Président de Paysages de Mégalithes et maire de Carnac que je suis, a remis au ministère de la Culture à Paris la « Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle » préalable indispensable au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et du sud-Morbihan. Ce document d'une centaine de pages, première étape déterminante vers le classement définitif qui pourrait aboutir dans quelques années à peine, est l'aboutissement d'une longue histoire particulièrement tourmentée, de travaux intenses entrecoupés de coups d'arrêt, mais également d'incompréhensions entre les différents acteurs du dossier. Cette histoire compliquée, j'ai choisi de l'assumer. Il est souvent plus facile de persister dans ses erreurs que de faire amende honorable. Quand les élus du golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon ont constitué l'association Paysages de Mégalithes en 2012, ils ont pris une décision forte, avec les représentants de l'État, celle de repartir sur des bases nouvelles en donnant la priorité aux travaux scientifiques sur ce patrimoine extraordinaire. J'assume, avec mes collègues, les erreurs du passé, non pour les excuser, mais pour qu'elles ne se reproduisent pas. Nous sommes aujourd'hui plus instruits et donc plus forts pour mener à bien l'objectif de ce dossier: montrer au monde notre fierté d'être le dépositaire de ces incroyables architectures de la préhistoire. Ce premier dossier est une étape primordiale et je tiens à remercier le travail de l'ensemble du Comité scientifique international de Paysages de Mégalithes, et son Président, le professeur Yves Coppens. Dès le début de notre démarche, les élus ont insisté pour que ce Comité soit totalement indépendant. Sans cette indépendance, ce document n'aurait certainement pas été d'une telle richesse et d'une telle rigueur scientifique. Mais le plus dur reste à faire. Nous devons maintenant construire un plan de gestion pour préserver la valeur, l'authenticité et l'intégrité de notre patrimoine. La complexité de notre géographie, le nombre des acteurs concernés, l'ampleur de certains chantiers à mener ne nous font pas peur. Nous sommes responsables d'un patrimoine sublime, nous devons être à la fois rigoureux et ambitieux dans notre manière de le gérer. Pour terminer, ma conviction est que nous menons ici une œuvre de modernité. Préserver, mettre en valeur, partager notre patrimoine et notre culture nous permet de donner de la densité à notre quotidien, des valeurs à notre action et un sens à notre identité. Ma tâche ne sera achevée que lorsque nous obtiendrons enfin la reconnaissance du label l'UNESCO et j'y consacrerai dans les mois qui viennent toutes mes forces et toutes mes convictions.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année à Carnac.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

Moarvat e chomo miz an Azvent 2016 merket hag engravet (er greunit evel-rezon!) en istor kumun Karnag ha pelloc'h c'hoazh er vro. Evel Prezidant Maeziadoù Meurvein ha maer Karnag e oan bet un nebeud deizioù zo e ministrerezh ar Sevenadur e Pariz, da roiñ an « Disklêriadur a dalvoudegezh hollvedel dibar » a zo rekis-groñs kent rummiñ meurvein Karnag ha kreisteiz ar Mor-Bihan e glad bedel an UNESCO. Ar c'hant pajennad bennak a zo en teul-se zo un tennad kentañ hollbouezus trema ar rummadur evit mat hag a c'hellehe donet da benn edan un nebeud blezadoù pe a-boan. An teul-se a zo disoc'h un istor hir ha gwall drubuilhet, prantadoù labour start ha taolioù-arsav a-bep-eil, gwezhavez digompnezon etre obererion an teuliad. Me am eus choazet degemer an istor luziet-se. Alies e vez aesoc'h derc'hel da faziñ evit em zigareziñ a-glev d'an holl. Pa oa bet dilennidi Mor Bihan Gwened ha bae Kiberen é sevel ar gevredigezh Maeziadoù Meurvein, e 2012, e oa bet kemeret un diviz meur gante, asambl gant dileuridi ar Stad: em harpiñ ar ziazezoù nevez ha plediñ kentañ-wellañ gant al labourioù skiantel ar glad dibaot-se. Me, asambl gant ma c'henlabourizion, a samm ar hor c'hein mankoù an amzer dremenet, n'eo ket evit kavouet digareziou, evit chom hep gober faziou arall ne lâran ket. Seul avizetoc'h ha seul greñvoc'h omp-ni bremañ evit tizhout pal an teuliad-se: diskouez d'ar bed a-bezh ec'h eus stad ennomp gant ar monumantoù dibar-se ag ar ragistor hag a zo hon hêrezh. Un tennad pouezus-bras eo an teuliad kentañ-se ha dav eo din trugarekaat razh izili Poellgor skiantel etrebroadel Maeziadoù Meurvein hag e brezidant, ar c'helennour Yves Coppens, evit o labour. Diouzhtu o doa pouezet an dilennidi evit ma vehe digabestr ar Poellgor-se. A-nesoc'h ne vehe ket bet ken puilh an teul-se na ken rik ar an dachenn skiantel sur a-walc'h. Mes ar pep diaesañ a chom d'ober. Bremañ e rankomp sevel ur steuñv meriñ evit mirout talvoudegezh, dilested hag anterinded hor glad. N'hon eus ket aon, ha bout m'eo luziet an douaroniezh, niverus an obererion lakaet en taol ha bras lod ag ar chanterioù da gas da benn. Karg hon eus ag ur glad kaer-bras. A-barpeted hag a-ivoul-kaer e rankomp e veriñ. Evit kloziñ e lârin deoc'h on gounidet gant ar soñj ec'h omp é kas un oberiadenn vodern da benn. Gwareziñ, lakaat ar-wel, roiñ da anavouet hor glad hag hor sevenadur hon sikour da roiñ pouez d'hor buhez pemdeziek, talvoudoù d'hon oberoù hag ur ster d'hon identelezh. Ne vo ket disoc'h ma labour keit ma n'hor bo ket tapet label an UNESCO, hag er mizioù-mañ 'za e lakain nerzh ha kalon a-barzh par ma c'hellin.

Gouelioù dibenn-blez laouen a hetan deoc'h-razh e Karnag.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

AMÉNAGEMENT DU SUD DE L'ÉGLISE



Consultés par la remise d'un questionnaire en septembre, les commerçants et riverains ont pu transmettre leurs contraintes en amont du chantier afin qu'elles puissent être intégrées.

Avant le début des travaux, une seconde phase d'information a permis aux riverains de mieux appréhender les phases du chantier.

Le phasage des travaux zone par zone intègre des périodes de fermeture de rues par tronçon et des modifications de circulation. L'objectif est de maintenir l'accessibilité aux commerces dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux qui ont débuté mi-novembre se poursuivront jusqu'aux vacances de Pâques. ■



UNE ZONE BLEUE À L'ANNÉE AU BOURG

Une partie du bourg de Carnac est en zone bleue depuis l'été dernier. Ce dispositif, qui a pour but de faciliter la rotation des véhicules et de favoriser le commerce, est effectif toute l'année.

Le stationnement est ainsi limité à

- 30 minutes à proximité des commerces à savoir : parking place de l'église, rue Saint-Cornély, haut du Goh Lore, avenue de la Poste (jusqu'au Goh Lore et Ker Anna), rue de Courdiac, rue du Mané, une partie de la rue du Tumulus.
- 1h30 parking rue des Korrigans, place de la Chapelle/ Mairie, en haut du parking des Lucioles et parking avenue de la Poste. ■

Aménagement du boulevard de la Plage: où en est-on ?

Un appel d'offres pour choisir un maître d'œuvre vient d'être lancé.

Le démarrage prévisionnel des travaux est fixé à fin 2017.

NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE: LANCEMENT DU MARCHÉ

Le restaurant scolaire actuel ne répondant plus aux besoins et exigences sanitaires, la commune a décidé la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Ce nouvel équipement s'adressera aux élèves de l'école des Korrigans et de l'Accueil de Loisirs et sera installé au sein de l'école des Korrigans. Les repas seront confectionnés sur place et le service se fera à table pour tous les élèves dans un souci de respect de l'équilibre alimentaire, et non sous forme de self.

Le marché de maîtrise d'œuvre va être lancé début janvier avec une exigence: que l'équipe soit composée d'un cuisiniste spécialisé en restauration collective. Une attention particulière sera portée sur l'aspect paysager. L'étude devrait durer un an, les travaux également.

Ce projet servira par ailleurs de **support pédagogique** sur les temps scolaires et périscolaires. L'ouverture de ce nouveau restaurant est prévue fin 2018.

L'école et le collège Saint-Michel, qui utilisent actuellement le restaurant scolaire municipal, ont été associés à cette décision. Après concertation, ils ont décidé de construire, au sein de leur établissement et à leurs frais, leur propre restaurant scolaire. ■



VIDANGE DE L'ÉTANG DE KERLOQUET

Malgré la volonté de l'équipe municipale de maintenir le site de l'étang de Kerloquet, la double contrainte imposée par l'État à savoir la mise en sécurité du site et le respect des réglementations environnementales, a imposé la vidange de l'étang par la commune. C'est chose faite depuis la mi-octobre.

Un désengagement de l'État

En 2011, la propriété du barrage de Kerloquet a été transférée à la commune de Carnac. **L'ouvrage présentait déjà des défauts de structure**, mentionnés dans le rapport d'inspection périodique. Ce barrage, classé en catégorie C en raison de l'existence du camping à l'arrière, nécessite des contrôles réguliers (tous les 5 ans).

En parallèle, les services de l'État ont fait savoir à la commune que le **plan d'eau n'avait aucune existence légale**, car non déclaré au titre de la Loi sur l'eau. Ils lui ont par ailleurs indiqué que dans le cadre de la réglementation pour la restauration de la continuité écologique, les plans d'eau sur cours d'eau et en particulier ceux situés en tête de bassin versant (ce qui est le cas de Kerloquet) sont interdits.

En avril 2016, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a informé la commune qu'elle proposait au Préfet une procédure de « mise en révision spéciale » considérant que le barrage ne paraissait pas remplir les conditions de sûreté suffisantes. Cette mise en œuvre spéciale oblige la commune à présenter un programme de travaux.

Or, si la commune engage les travaux, outre son coût, cela ne réglera que la question de la sécurité mais pas celle des continuités écologiques.

La commune a donc organisé une réunion le 20 juin 2016 avec les services de l'État afin de définir une solution qui réponde à la double contrainte imposée par l'État.

La configuration du site et l'ampleur des réglementations n'ont cependant pas permis de trouver une solution satisfaisante.

La vidange nécessaire

L'effacement ou la mise en transparence du barrage (c'est-à-dire son percement) apparaissant comme inévitables, la commune a sollicité la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Morbihan afin qu'elle lui apporte les éléments nécessaires.

Dans l'attente de la réalisation d'un dossier « Loi sur l'eau », qui dictera les conditions de réaménagement du site, l'État a demandé à la commune de vidanger l'étang, via une procédure d'urgence. **L'étang a été vidé au mois d'octobre et les poissons évacués avec l'aide de l'association Aqua2B spécialisée en la matière.**

Une surveillance régulière par la commune

Dans l'attente d'une position claire des services de l'État, la commune a pris des mesures pour limiter le risque et la pression sur le perré (la partie haute du barrage qui représente le risque principal) en gérant le niveau d'eau par une régulation de la vanne et en prenant régulièrement des mesures d'observation.

Un collectif a par ailleurs, été créé pour réfléchir à des solutions alternatives à son effacement. ■



LA LOI NOTRe ET SES CONSÉQUENCES



La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée le 16 juillet 2015 est le troisième volet de la réforme des territoires. Outre une réorganisation territoriale, elle rebat les cartes des compétences des collectivités, notamment en matière touristique.

À l'échelle départementale, le Département ne peut plus exercer de compétence économique et ne peut donc plus apporter d'aides directes aux entreprises touristiques. Il conserve en revanche la compétence tourisme, via Morbihan Tourisme.

Le tourisme, une compétence intercommunale

C'est à l'échelle intercommunale que les conséquences pour notre territoire sont plus importantes. En effet, au 1^{er} janvier 2017, les communes perdront leur compétence tourisme au profit des intercommunalités.

À cette date, la compétence « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » devient donc une compétence obligatoire des EPCI, Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) pour notre territoire.

Ce transfert de compétences concerne l'accueil, l'information, la promotion et la contribution à la coordination des divers partenaires touristiques locaux.

Ainsi, sur le principe, chaque intercommunalité devra avoir un Office de Tourisme intercommunal unique avec des Bureaux d'Information Touristique dans les points ou communes stratégiques.

Pour le cas des stations classées, comme Carnac, la loi permet aux Offices de tourisme de conserver leur indépendance. Carnac, tout comme Quiberon et La Trinité-sur-Mer, n'a cependant pas fait ce choix (voir ci-dessous).

À l'échelle du Morbihan, on passera donc de 30 offices en 2016 à environ 14 au 1^{er} janvier 2017!

Ce nouveau découpage suppose de réfléchir à de nouveaux enjeux, de nouveaux outils et à de nouvelles organisations : c'est ce qui se passe actuellement sur notre territoire et mobilise les élus carnacois depuis plusieurs mois. ■

UN DÉFI: TENIR LA PROMESSE DE LA MUTUALISATION

Dans un contexte concurrentiel fort, où les modes de consommation touristique évoluent, Carnac a fait le choix de la mutualisation, bien que la législation lui permette de conserver son indépendance.

Ce choix, répond à la volonté de l'équipe municipale de défendre et de protéger les intérêts touristiques de Carnac à long terme. Il est aujourd'hui indispensable de vendre une destination et non un territoire seul. En restant à l'écart d'une dynamique intercommunale, Carnac risquait d'être isolée.

La loi NOTRe pousse à la mutualisation et à la rationalisation de la dépense publique pour gagner en efficacité. L'enjeu pour Carnac et l'ensemble des communes d'AQTA est de relever ce défi en étant capable de dégager plus de moyens grâce à la force du collectif tout en conservant la proximité et la qualité de l'accueil réservé aux visiteurs. ■

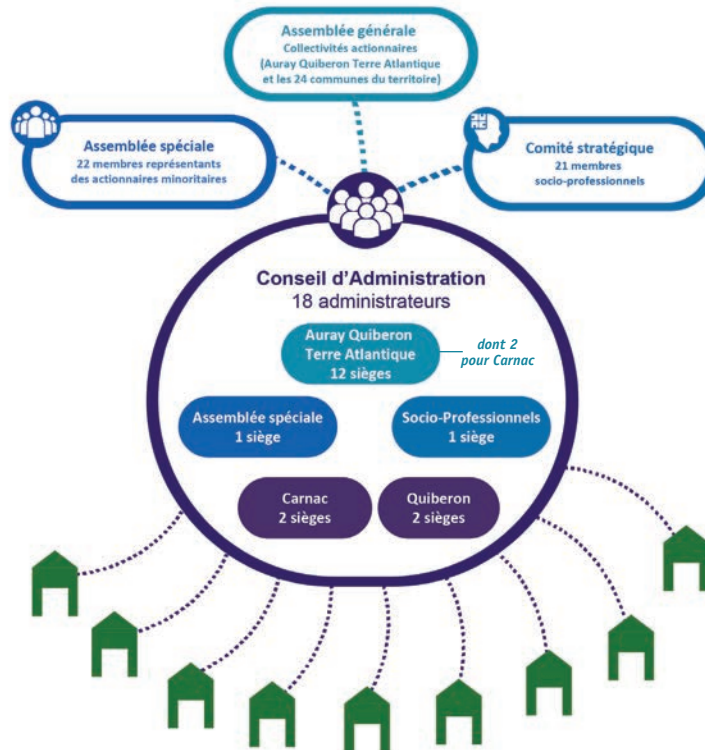
Gouvernance et Organisation de la compétence Promotion du Tourisme au 1^{er} janvier 2017

Des missions stratégiques assurées par l'Office de Tourisme communautaire

- Commercialisation
- Promotion et communication
- Etudes et observatoires
- Fonctions support

Des missions de proximité assurées par les Bureaux d'Information Touristique Communautaires (actuels accueils touristiques)

- Accueil et Information
- Coordination et animation des partenaires du développement touristique local



Un nouveau mode de gouvernance

Concrètement, cette nouvelle organisation prendra la forme d'une Société Publique Locale (SPL), dont AQTA et les communes membres seront actionnaires.

C'est ce mode de gouvernance qui permet aux stations classées qui représentent 80 % de l'économie touristique du territoire d'être suffisamment représentées pour peser de manière importante dans le processus de décision.

La SPL regroupera 18 administrateurs élus dont 4 pour Carnac, 2 désignés au sein du Conseil Communautaire (Olivier Lepick et Monique Thomas), 2 au sein du Conseil Municipal (Armelle Moreau et Pascal Lejean). Carnac est donc bien représentée. Le nombre de sièges étant inférieur au nombre de communes membres d'AQTA (24), les communes n'ayant pas de siège désigneront un représentant au travers de l'assemblée spéciale.

Les socioprofessionnels seront également représentés dans cette instance par un membre qui sera désigné par ses pairs.



Mise en place au 1^{er} janvier 2017, cette organisation n'est que la première étape d'un long processus dans lequel toutes les communes devront relever le défi de la mutualisation.

2017, année charnière

En 2017, les deux points d'accueil de Carnac resteront ouverts selon les mêmes modalités qu'actuellement. Le Plan d'Actions de l'Office de tourisme en matière d'éditions et de webmarketing va se poursuivre, et le site internet continuer à être une source d'informations sur le territoire.

Des échanges sont en cours avec AQTA pour définir quel sera l'usage des deux bâtiments d'accueil à terme, dont l'un, celui du bourg, a été rénové, afin de doter Carnac d'un équipement de qualité et pérenne et dont l'autre, celui de la plage, accueillera le personnel administratif du nouvel office de tourisme intercommunal. ■

Olivier Lepick, Maire

« Notre défi est, à budget constant, de donner davantage de visibilité à notre territoire et à Carnac. Nous resterons très attentifs à ce que nous soyons, tous, au rendez-vous de cette promesse. »

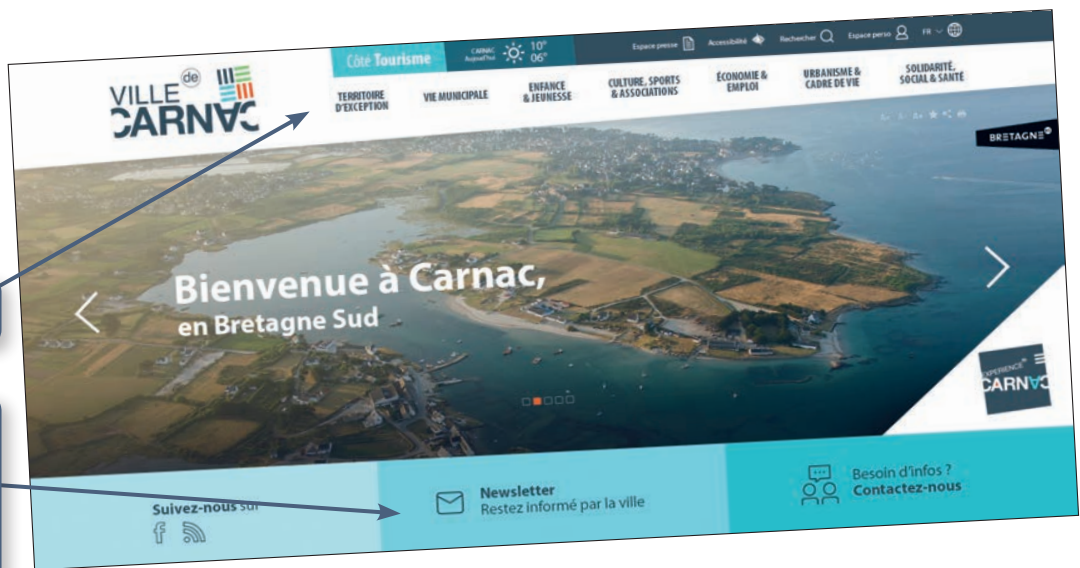


VIVEZ CARNAC, 24H SUR 24!



1 Redécouvrez Carnac!

2 Vivez informés!
En vous abonnant à la lettre d'infos, vous recevez régulièrement des informations pratiques émanant de la Ville.



Afin de renforcer la proximité entre administrés et mairie, la commune se dote, en cette fin d'année 2016, de deux nouveaux outils numériques. Objectif: placer le citoyen au cœur de la Ville!

Désormais accessible en ligne, le nouveau site internet de la Ville vous permet d'accéder 24h sur 24 aux services proposés par la commune. Enrichi de données, il s'adapte à vos usages et peut être également consulté sur smartphones et tablettes.

De nombreux formulaires en ligne vous permettent de gagner du temps dans vos démarches.

Il offre également de multiples fonctionnalités ainsi qu'une meilleure connaissance du territoire carnacois dont nous sommes tous si fiers! ■

Rendez-vous sur www.carnac.fr!

3 Revivez des événements passés à Carnac en visualisant différentes galeries de photos!

4 Rencontrez vos élus en formulant une demande de rendez-vous en ligne!

5 Vous êtes une association et vous organisez un événement public sur la commune? Effectuez une demande de publication en ligne!



Une page Facebook @villedecarnac

Interagir avec la population, vous informer autrement voici l'objectif de cette page Facebook. Vous ne l'avez pas encore consultée et likée? Alors n'hésitez plus! Et parlez-en autour de vous.

Complémentaire des autres supports émis par la Ville, elle se fait aussi le relai d'informations des partenaires de la commune.



RENCONTREZ VOS ÉLUS LORS DES RÉUNIONS DE QUARTIERS



Le Maire et ses adjoints répondent aux questions de près d'une centaine d'habitants venus assister à la réunion de quartier organisée le 14 octobre dernier au camping du Moustoir.

Pour plus de proximité, vos élus carnacois viennent à vous à raison d'une réunion par trimestre ! D'ici la fin du mandat en 2020, les habitants de l'ensemble des quartiers de la commune auront bénéficié d'un temps d'échange privilégié avec leurs élus.

La dernière réunion de quartiers, organisée au camping du Moustoir le 14 octobre, a réuni pas moins de 80 personnes. Les élus ont répondu aux nombreuses questions des habitants

portant sur le stationnement, la circulation, les travaux, l'effacement de réseaux, la signalétique, le mobilier, l'élagage des haies...

Les observations exprimées lors des réunions de quartiers sont prises en compte, parfois immédiatement, parfois dans le cadre d'un programme plus global. Un panneau indiquant le village du Moustoir, des bancs au cimetière ou le déplacement d'un panneau de limitation de la vitesse à 50 km ont ainsi été installés suite à la réunion. Les questions relatives à la signalétique seront quant à elles étudiées plus globalement.



Bien que n'étant pas de compétence communale, la collecte des déchets, le haut débit et la qualité du réseau de bus reliant Auray à Carnac dans la perspective de l'installation d'une Ligne Bretagne Grande Vitesse en 2017 ont également fait l'objet de questions de la part des habitants. ■

UN COLLECTIF POUR ADAPTER LA LOI LITTORAL

La salle du Ménéac était comble pour débattre d'un sujet majeur pour nos territoires : la loi Littoral. « C'est une bonne loi qui vise à protéger le littoral mais elle nécessite quelques aménagements » explique Paul Chapel, adjoint au maire de Carnac. Ses propositions ont été présentées aux personnes présentes dont 16 maires, 2 conseillers départementaux et le sénateur Michel Vaspard. Les solutions existent. Leur application nécessite une mobilisation de tous les élus et parlementaires au sein du collectif proposé par Paul Chapel www.loilittoral.com. ■



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES « NOUVEAUX » CARNACOIS

Cette première édition de la cérémonie des « nouveaux » Carnacois aura lieu le samedi 4 mars 2017 à 11h en Mairie.

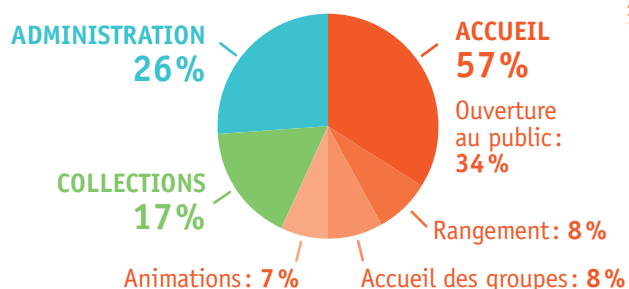
En tant qu'entreprise ou nouvel habitant, vous êtes implanté depuis peu sur la commune? Vous venez de créer une nouvelle association carnacoise? Vous venez d'être parent? Vous êtes jeune citoyen?

Inscrivez-vous en mairie au 02 97 52 06 86, par courriel à accueil@carnac.fr ou via le site internet (rubrique à définir).



LES COULISSES DE LA MÉDIATHÈQUE

Lorsque la médiathèque est fermée au public, le travail de l'équipe est loin d'être terminé ! Nous vous invitons à découvrir l'envers du décor.



Une première mission : l'accueil du public

Pour mieux accueillir le public, de nouveaux horaires seront mis en place à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils font suite à l'enquête menée auprès des usagers de la médiathèque d'août à septembre (447 foyers ont donné leur avis) et tiennent compte des contraintes organisationnelles et budgétaires de la médiathèque. L'accès à la médiathèque et les consultations sur place des documents sont ouverts à tous, gratuitement, et ne nécessitent pas d'inscription. Seul, l'emprunt de documents est soumis à la cotisation annuelle.

Voici les nouveaux horaires :

- Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h.
- Mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Et avant que les portes ne s'ouvrent, les groupes s'approprient ce lieu

Toutes les 3 semaines, c'est un total de 17 groupes qui sont reçus. Le personnel de la médiathèque accueille tous

les élèves des écoles maternelles et primaires publiques et privées. Sont également programmés l'accueil des assistantes maternelles et celui des enfants du centre de loisirs les mercredis et aux vacances. L'équipe intervient une fois par mois auprès des pensionnaires du Foyer Logements et des tout-petits du centre multi-accueil intercommunal. Le tout équivaut à 4 demi-journées par semaine, qui doivent s'effectuer en dehors des heures d'ouverture.

Et l'équipe gère toute la logistique

Il y a tout d'abord, la préparation des collections, de la commande à la mise en rayon : c'est ce qu'on appelle le « circuit du document ».

Plusieurs étapes sont effectuées : la sélection des ouvrages est jumelée à la commande, la réception et la vérification. L'informatisation du document précède sa couverture de protection avec renforts. Sa mise en rayon durera jusqu'à l'opération « désherbage » et sa « mise au pilon » (retrait définitif). Le temps passé équivaut à 30 minutes pour chaque document, soit un temps plein à l'année. Restent les tâches administratives de l'ombre : rangement, correspondance aux usagers, administration, régie, ... ■

Quelques chiffres clés (données 2015)

- 47 546 visites à la médiathèque (plus de 3 000 chaque mois)
- 3 237 inscrits et 85 454 prêts par an (ce qui situe la médiathèque de Carnac au même niveau qu'une médiathèque dans une commune de 15 à 25 000 habitants)
- 24 664 documents : 19 735 livres et 6 liseuses électroniques, 2 612 disques, 21 736 morceaux de musique téléchargeables sur la borne Automazic de culture libre, 2 312 DVD (films et documentaires), 42 abonnements magazines

LA MAISON DES MÉGALITHES : UN CHANTIER PÉDAGOGIQUE



La Maison des Mégalithes va faire peau neuve. Pour assurer un accueil du public dans de bonnes conditions, une palissade a été installée afin de masquer les travaux.

Cette palissade va servir de support à un chantier pédagogique initié au printemps dernier entre le Centre des Monuments Nationaux, le Musée de Préhistoire et 31 élèves volontaires des classes de 5^e du collège des Korrigans de Carnac.

Les collégiens ont réalisé des photos sur trois sites différents : Les Alignements, le Tumulus Saint-Michel et le Musée de Préhistoire. Leurs clichés servent d'habillage à la palissade de la Maison des mégalithes et prennent la forme de bandes dessinées avec des textes explicatifs.

Ce travail collaboratif s'ajoute aux 12 « Journées mégalithiques à Carnac » définies par le CMN et le Musée pour travailler de concert. ■

DES DONS AU MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

Association LEG : cadeau d'adieu au Musée

L'association Légenèse-Emigrés-Goélands, dont la vocation était depuis 1991 la mise en valeur du hameau de Légenèse, est actuellement en cours de dissolution. Elle a choisi d'affecter son fonds de liquidation au Musée de Carnac pour participer au financement de certaines de ses missions permanentes : acquisition d'œuvres archéologiques, enrichissement des archives et documents iconographiques relatifs aux monuments mégalithiques, soutien financier pour favoriser la venue de chercheurs. Rendez-vous en 2017 pour évoquer la mise en œuvre des projets retenus !

Le Musée remercie ses donateurs

Le Musée de Carnac a par ailleurs bénéficié en 2016 de trois dons notables, qui viennent enrichir ses collections

annexes et pour lesquels il remercie vivement ses généreux donateurs :

- deux instruments de musique traditionnels d'Afrique centrale, fabriqués à la main avec des matériaux locaux et de récupération. C'est un artisan tchadien, Théodore Mbairfi, qui les a confiés au Musée.
- Michel Le Quément, collectionneur et co-rédacteur de plusieurs guides, a fait don d'une collection de plus de 500 coquillages provenant des côtes bretonnes, regroupant 38 espèces différentes. Cet ensemble servira de référentiel pour analyser les collections archéologiques.
- Simone Hervé, Carnacoise et ancienne membre du Cercle Celtique du Foyer Laïque, a fait don d'un costume féminin traditionnel du Pays d'Auray des années 1930.

Ces dons seront utilisés pour les animations et les activités pédagogiques du Musée. ■

UNESCO : NOUVELLE ÉTAPE IMPORTANTE

Olivier Lepick, Président de Paysages de Mégalithes, le professeur Yves Coppens et Jean-Baptiste Goulard, délégué général de Paysages de Mégalithes, ont officiellement remis au Ministère de la Culture, la déclaration de valeur universelle exceptionnelle du projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des mégalithes de Carnac et du Morbihan.

Ce premier dossier est une étape importante, fruit du travail de l'ensemble du Comité scientifique international de Paysages de Mégalithes, et de son Président, Yves Coppens. Dès le début de la démarche, les élus ont insisté pour que ce Comité soit totalement indépendant. C'est grâce à cette indépendance que le dossier constitué est d'une telle richesse et d'une telle rigueur scientifique. ■

L'INTERGÉNÉRATIONNEL COMME FIL ROUGE

Initiées durant la semaine bleue, les rencontres intergénérationnelles répondent aux objectifs du projet éducatif qui est de valoriser les enfants et de leur donner envie de partager et de créer du lien avec leurs parents/familles/amis. Ces rencontres s'opèrent autour de leurs réalisations, sur le territoire, afin qu'ils puissent mieux le connaître, se l'approprier et le respecter.

Des temps d'échanges avec les résidents du Foyer Logement

L'année dernière, déjà, l'équipe d'animation, en partenariat avec le Foyer-logements, avait mis en place des animations avec les résidents. **Cette année, les rendez-vous reprennent avec les jeux pour thématique** : loto, jeux de société, jeux traditionnels palets, pétanque. **Les enfants participeront également au repas des aînés organisé par le CCAS le dimanche 5 février 2017** en décorant les tables sur le thème « Sur les bancs de l'école ».

Un projet numérique partagé

Les enfants âgés de 10 à 13 ans sont invités, à chaque période de vacances, à partager une **animation autour du numérique**. Cette activité a débuté aux vacances de la Toussaint, avec un challenge de Wii.



À Noël, place au partage de connaissances où un jeune apprendra à un résident à utiliser l'outil informatique. L'idée étant que les jeunes apprennent aux résidents à utiliser une messagerie électronique et/ou vocale comme Skype pour leur permettre de rester connectés avec leurs familles, parfois éloignées.

L'intérêt est multiple puisqu'outre permettre aux résidents d'appréhender l'outil, il offre aux jeunes une réelle **valorisation de leurs compétences**, tout en mettant en valeur internet comme un outil de **communication qui peut rapprocher les gens et rassembler** autour d'un sujet qui peut parfois diviser les générations. ■

PLACE AUX JEUX!



Sur proposition de la commission Enfance-Jeunesse, la Municipalité poursuit le renouvellement des jeux au Jardin de Césarine. Après l'installation d'un toboggan relié à l'araignée au début de l'été, des jeux pour les enfants âgés de 1 à 12 ans viennent d'être implantés. **Cet ensemble comprend une balançoire (jusqu'à 12 ans), un train avec différents wagons, un camion de pompiers à ressort (pour les enfants âgés de 1 à 6 ans). Il s'accompagne de bancs pour faciliter la surveillance des enfants par leurs parents.**

Prochaine étape : renouvellement du jeu rouge situé à proximité du théâtre de Verdure au sein du Jardin de Césarine.

En deux ans, fin 2017, l'ensemble du parc de jeux aura ainsi été renouvelé. ■

Quelques chiffres

- **14 000 euros TTC** : montant des nouveaux jeux installés à l'automne au Jardin de Césarine
- **2 100 euros TTC** : montant de la subvention versée par le Conseil départemental à la Ville pour le financement de ces nouveaux jeux

PROGRAMME DES ANIMATIONS DE CETTE FIN D'ANNÉE

La fin de l'année sera magique et festive à Carnac. Voici un aperçu du programme.

Merci à l'association Fleurissons Ensemble qui a décoré l'Office de tourisme et l'entrée du marché des artistes.

• Du samedi 19 au samedi 31 décembre

> *Laissez-vous inspirer par la période préhistorique!*

Visites guidées chaque jour à 11h sur « Les légendes carnacoises » ou le mégalithisme à Carnac.

Atelier « Clochettes et Sonnaillles » à 14h30 les 20, 23 et 28 décembre.

Atelier Goûter gaulois à 14h30 le 22, 27 et 30 décembre.

Visite guidée à 14h30 les autres jours.

Musée de Préhistoire.

> *Marché des artistes*



Réalisez de belles emplettes pour les fêtes auprès d'une quinzaine d'artistes! Démonstration de travaux d'ébénisterie et de peinture sur céramique.

Par Planète Terre. Entrée libre. Marché fermé le 25/12.

Salle des expositions de la mairie, de 9h30 à 19h30.

> *Vente de spécialités alsaciennes.*

Chalet devant la salle des expositions.

> *Exposition de la Crèche de Noël.*

Mairie de Carnac.

• Samedi 19 décembre

> *Initiation aux gestes*

de la Préhistoire. À partir de 6 ans. 14h30, Face aux Alignements de Kermario. Centre des Monuments nationaux.

• Du jeudi 22 au samedi 31 décembre

> *Noël au village de Saint-Colomban* Crèche de Noël, échange de jouets, de vêtements pour enfants, vente de produits etc.

De 14h30 à 17h.

• Jeudi 22 décembre

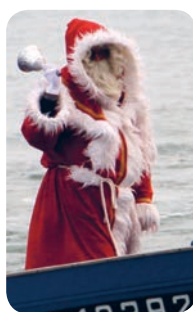
> *Contes d'hiver et de Noël* avec le conteur Rémy Cochen.

5 € - À partir de 6 ans

15h, auditorium Terraqué.

• Samedi 24 décembre:

> *Grande Journée du Père-Noël!*



14h30- Animation pour les enfants.

Village de Saint-Colomban par la Paroisse.

15h - Balade en petit train.

Suivie à 16h d'un Goûter au Yacht-Club en attendant le Père-Noël.

• Du 26 au 30 décembre

> *Mini ferme*



10h à 19h, place de la Chapelle

• Lundi 26 décembre

> *Dessin animé* au cinéma Rex à 14h30 suivie d'un goûter au Casino à 16h30.

• Mardi 27 décembre

> *Spectacle Scopitone & Cie présente Ze Patrècathodics*



Un conte de notre enfance s'anime dans un univers décalé. De 14h à 16h30. Tout public à partir de 6 ans. Place de la Mairie. Gratuit.

> *Soirée tartiflette géante* avec vente de vin chaud et aubade du Bagad de Carnac.



Par le comité de jumelage Carnac-La Clusaz.

18h, Place de la mairie.

• Mercredi 28 décembre

> *Vente* de brioches, confitures, vin chaud, huîtres et vin blanc sous chalet par le Lion's club

9h30-19h, Place de la mairie.

> *Contes d'hiver et de Noël* avec le conteur Rémy Cochen

5 €, à partir de 6 ans

à 15h à l'auditorium Terraqué.

> *Jeux bretons*

10h - 17, place de la mairie.

> *Soirée Pot Au Foot* avec ambiance musicale années 80. Pot-au-feu + dessert + verre vin 10 €.

Par le Carnac Football Club.

18h30, Place de la mairie.

• Jeudi 29 décembre

> *Vente de produits bavarois* et de produits locaux suivie d'un repas (saucisses et Krautschupfnudeln) Par le comité de jumelage Carnac-Illertissen. À partir de 15h, Place de la mairie.

> *Spectacle de Noël* (dès 5 ans), « Les contes de la Pleine Lune », par la compagnie Doé.

15, Musée de Préhistoire.

• Vendredi 30 décembre

> *Vente* de brioches, confitures, vin chaud, huîtres et vin blanc sous chalet

9h30-19h, Place de la mairie.

> *Jeux bretons*

10h-17, place de la mairie.

Programme complet sur www.carnac.fr

Carnac à votre image

Depuis notre élection, en mars 2014, nous n'avons eu de cesse de rendre à Carnac sa stature et son aura. Tout d'abord, en finalisant des dossiers essentiels et structurants pour notre commune, comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) ou encore le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Mais aussi en donnant un coup d'accélérateur à des sujets trop longtemps délaissés. Ainsi, le marché de maîtrise d'œuvre du futur restaurant scolaire sera lancé début janvier, tandis que la « Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle » des mégalithes de Carnac et du sud-Morbihan a été déposée dernièrement au Ministère de la Culture, offrant ainsi la perspective d'un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous avons également mené une politique d'aménagement urbain ambitieuse et échelonnée, portant sur l'intégralité de notre territoire. Ainsi, les travaux engagés côté bourg et côté plage ont permis de développer l'attractivité de notre commune et de soutenir le commerce de proximité. Ils ont également permis d'améliorer le cadre de vie des Carnacois, tout comme les travaux de voirie, de réseaux ou d'éclairage public entrepris côté campagne. Cette politique

volontariste de développement de notre commune se poursuivra dans les années à venir avec le programme d'aménagement du secteur commercial et du boulevard de la plage, mais également avec la poursuite des travaux côté campagne, ainsi qu'avec la modernisation du centre-bourg et notamment de son musée de Préhistoire.

Enfin, nous nous efforçons de défendre constamment et avec vigueur les intérêts des Carnacois au sein de l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (Aqta), notamment par l'obtention d'une Vice Présidence au sein de cette structure, mais également en nous assurant que notre commune soit suffisamment représentée au sein de la future structure touristique intercommunale, qui comptera 4 élus carnacois sur 18 et dont le siège sera situé à Carnac. Tous nos projets d'avenir visant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie de notre commune vous seront détaillés lors de la cérémonie des vœux, qui se tiendra samedi 21 janvier à 11h en salle du Ménéec. En attendant ce rendez-vous, auquel nous vous espérons nombreux, nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, d'agréables fêtes de fin d'année.

Carnac, un souffle nouveau

En 2014, fraîchement élue, la nouvelle majorité municipale décide préventivement et sans justification précise d'augmenter nos impôts.

On pouvait donc légitimement s'attendre à une amélioration du service public : qu'en est-il en cette fin d'année ? Les services de la mairie sont fermés le Samedi matin pendant 6 mois : comment font les Carnacois qui disposent de cette seule journée pour leurs démarches administratives ?

Les horaires d'ouverture de la Médiathèque n'ont pas été élargis alors que la programmation artistique de l'auditorium a été supprimée, ce qui souligne d'ailleurs l'absence totale de politique culturelle à Carnac.

La cantine scolaire, dénoncée comme hors normes et dangereuse pour les enfants, il y a 3 ans, est toujours en service et le projet de son remplacement toujours dans les tiroirs.

Les animations de fin d'année se réduisent comme peau de chagrin : pas de réelle organisation, pas de marché de Noël, pas de repas de Noël pour les anciens : à quand une véritable commission dédiée aux animations réunissant toutes les bonnes volontés, élus, associations et commerçants.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Carnac : c'est le bourg, la plage, les menhirs. C'est l'image à l'extérieur. Nous, nous savons qu'il y a aussi la campagne. Ce sont des hameaux représentant plus de la moitié de la population où il est interdit de construire, une spoliation du droit de propriété, des exploitations agricoles en profonde remise en cause économique, une surface boisée importante avec une charte forestière délaissée, un étang de Kerloquet qui disparaît. La majorité municipale prend-elle conscience des problèmes avant que tout cela se transforme en friche ?

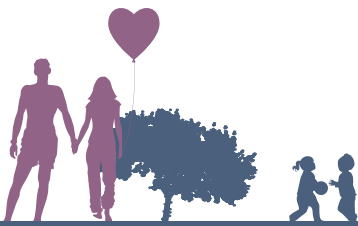
Carnac : c'est aussi une politique touristique transférée à AQTA, malgré l'évidence le maire a engagé la commune

pour 200000€ de travaux. Que deviendra ce bâtiment au bourg ? Lors du PPRL, le maire a parlé de travaux concernant les 2 brèches, a-t-il engagé une action afin d'en estimer les coûts ? Des municipalités se préoccupent de la santé de leurs concitoyens en mettant en place des maisons de la santé. Que fait la municipalité sur ce sujet ?

L'année 2016 se termine, transmettez-nous vos préoccupations en consultant le site : www.carnac-avenir.fr. Bonne fin d'année à tous.

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ÉTAT-CIVIL



MARIAGES

- 03 septembre – Rudy STRULLU et Shirley MENGARD
- 17 septembre – Thibaut MORIN et Anne DESMOULIÈRES
- 24 septembre – Xavier LE YONDRE et Audrey TOUTAIN
- 01 octobre – Grégory FESSIER et Barbara GESTIN

DÉCÈS

- 03 septembre – Martial GUÉNÉE – 85 ans
- 03 septembre – Alain LE BIVIC – 57 ans
- 06 septembre – Marie LE PORT veuve GUYONVARCH – 95 ans
- 06 septembre – Esther LE PALLEC veuve BAUDUZ – 91 ans
- 11 septembre – Anna RACAPÉ veuve DENOUAL – 94 ans
- 13 septembre – Yvonne KERJEAN – 79 ans
- 23 septembre – Jean-Jacques GRÉGORI – 64 ans
- 07 octobre – Alexandre ZETTOR – 16 ans
- 08 octobre – Pascal VIDAL – 53 ans
- 16 octobre – Daniel LE SAUSSE – 60 ans
- 16 octobre – Suzanne PERRON veuve TANGUY – 89 ans
- 19 octobre – Bertrand POCARD – 53 ans
- 21 octobre – Emile MARCHAND – 95 ans
- 24 octobre – Yannik LE LOUËR – 75 ans



INSCRIVEZ VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dans la perspective des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017, et législatives des 11 et 18 juin 2017, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Date limite: 31 décembre 2016.

Nous vous informons par ailleurs que **tous les bureaux de votes seront désormais regroupés au sein d'un même lieu, la salle omnisports du Ménéec**. Aussi, vous recevrez, avant les élections à venir, une nouvelle carte électorale.



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Carnac est implantée au Parc d'Activités de Montauban Bosséno, route de La Trinité sur Mer.

Ses horaires d'ouverture sont les suivantes :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Lundi et du mercredi au samedi: 9h - 12h et 14h - 17h30
Fermée le mardi et le dimanche

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi au samedi: 9h - 12h et 13h30 - 18h
Le dimanche en juillet et août: 9h-12h

Pour rappel, la déchetterie est **une compétence de l'intercommunalité Auray-Quiberon-Terre-Atlantique (AQTA)**.



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 5 février 2017 en salle du Ménéec.



► Démonstrations de fabrication d'une épingle en os de cerf au Musée de Préhistoire.



► Lors de la cérémonie du 11 novembre, Jean Louis Roger et Jean Valloir ont reçu la médaille de la ville pour leur investissement auprès des anciens combattants.



► Les collégiens de Carnac ont participé à leur cross annuel.



► Inauguration de la 3^e édition de la Fête des Vins et des Produits gourmands du Rotary Club.



► Les enfants ont reçu une paire de mitaines pour être visibles de nuit par le Comité de jumelage Carnac La Clusaz.



► Sorcières, zombies, monstres ou vampires, les déguisements étaient au rendez-vous de la balade Halloween organisée par l'Office de Tourisme.



► La Compagnie théâtrale des Mégalithes présente « Le Diable Rouge », devant un large public.